

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

---

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone: 011-551 7700 Fax: 011-551 7844

Website: [www.africa-union.org](http://www.africa-union.org)

---

SC14610 /28/29/24

## CONSEIL EXÉCUTIF

Vingt- septième session ordinaire

7 - 12 juin 2015

Johannesburg (AFRIQUE DU SUD)

EX.CL/897(XXVII)

Original: Anglais

## PROJET DE MATRICE DES MODALITES POUR LA MISE EN ŒUVRE DES CONCLUSIONS DE LA 4<sup>ème</sup> RETRAOTE CONJOINTE COMMISSION DE L'UA/COREP

## PROJET DE MATRICE DES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DES CONCLUSIONS DE LA QUATRIÈME RETRAITE CONJOINTE DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE (COMMISSION DE L'UA) ET DU COMITÉ DES REPRÉSENTANTS PERMANENTS (COREP)

### A. «TRAVAILLER ENSEMBLE VERS L'INTÉGRATION»

	RECOMMANDATIONS / CONCLUSIONS	Action menée/à entreprendre	ACTEURS PROPOSÉS	RESULTATS	CALENDRIER	OBSERVATIONS
1	Recommander aux organes de prise de décisions de s'assurer que tous les États membres et la Commission ont accordé une place de choix à l'intégration dans leur mandat de base, et rendent compte de la façon dont leurs secteurs contribuent à l'intégration.	<ul style="list-style-type: none"> <li>La Retraite de la Commission de l'UA (14 au 16 févr. 2015) a réaffirmé que la raison d'être de l'UA est l'intégration</li> <li>Mise en œuvre du Traité d'Abuja et du Programme minimum d'intégration (MIP) qui sont des projets transversaux</li> <li><b>L'intégration doit toujours être inscrite à l'ordre du jour de la Conférence et débattue à huis clos.</b></li> </ul>	<b>Commission de l'UA /COREP</b>	Intégration progressivement réalisée	Continu	L'intégration est la raison d'être de l'Union africaine et doit donc être le point essentiel des débats de tout temps.
2	<p>i. Développer et promouvoir l'esprit panafricain par l'éducation formelle et informelle et accroître la visibilité et la sensibilisation de l'Union africaine parmi les citoyens africains, afin d'accélérer l'intégration</p> <p>ii. Recommander la mise en place de points focaux nationaux pour promouvoir le travail de l'UA et vulgariser le programme</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les Vendredis de la Commission qui sont normalement organisés par le Département des affaires économiques, doivent être organisés conjointement par le COREP et la Commission de l'UA – permettront de débattre de tous les thèmes liés à l'Agenda 2063 ;</li> <li>Encourager les États membres à jouer l'hymne de l'UA et à accueillir le drapeau de l'UA ;</li> <li>Les États membres doivent identifier les points focaux nationaux et communiquer leurs contacts à la Commission de l'UA</li> <li>Promouvoir des Clubs de l'UA et des feuillets de l'UA aux niveaux national, des CER et continental</li> <li>Produire des documentaires appropriés de</li> </ul>	<b>Commission de l'UA /COREP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Les États membres et autres parties prenantes pleinement sensibilisés sur l'Agenda 2063, son premier plan décennal de mise en œuvre et tous les principaux programmes et projets de</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Continu</b></li> <li><b>Pendant la durée du plan décennal de mise en œuvre</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Les États membres doivent être encouragés à faire</b></li> </ul>

	RECOMMANDATIONS / CONCLUSIONS	Action menée/à entreprendre	ACTEURS PROPOSÉS	RESULTATS	CALENDRIER	OBSERVATIONS
	d'intégration.	<p>radio et de télévision au niveau national</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la Commission de l'UA doit désigner un membre du personnel qui sera point focal au sein du Secrétariat du CER</li> <li>• Rappeler la mise en œuvre de la recommandation des ministres en charge de l'Intégration sur la création de ministères / structures pour l'intégration au niveau national</li> </ul>		<p>l'UA.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les symboles de l'UA rendus plus visibles et leur appropriation par les États membres et les citoyens.</li> <li>• Une communication efficace et régulière assurée par ou les acteurs sur le terrain</li> <li>• La faisabilité concernant une meilleure participation des citoyens dans les affaires de l'UA a accru</li> <li>• Interaction,</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• battre les fanions de l'UA sur leurs voitures avec les fanions nationaux ;</li> <li>• Rendre l'UA plus visible aux citoyens africains</li> <li>• La DIC doit utiliser à cette fin le budget prévu</li> <li>• Installer à l'UA une radio/TV à elle consacrée</li> <li>• Nécessité d'assurer une répartition géographique équitable des institutions/activités de l'UA</li> </ul>

	RECOMMANDATIONS / CONCLUSIONS	Action menée/à entreprendre	ACTEURS PROPOSÉS	RESULTATS	CALENDRIER	OBSERVATIONS
				<p>synergie et complémentarité harmonieuses aux niveaux national, régional et continental</p>		<p>Les Bureaux de l'UA dans les États membres doivent communiquer sur les principaux programmes et activités de l'UA ; L'UA doit donner les messages pertinents que les États membres doivent diffuser sur leurs territoires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La Commission de l'UA doit fournir les programmes radio/TV que les États membres</li> </ul>

	RECOMMANDATIONS / CONCLUSIONS	Action menée/à entreprendre	ACTEURS PROPOSÉS	RESULTATS	CALENDRIER	OBSERVATIONS
						<p>doivent diffuser sur leurs territoires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les efforts au niveau national doivent s'étendre au niveau continental</li> <li>• Nécessité de produire un indice d'intégration.</li> </ul>
3	<p>Introduire l'intégration dans le travail du COREP et de la Commission de l'UA par le biais de suivis et de mises à jour périodiques sur l'état et les défis de l'intégration.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Commission de l'UA et le COREP doivent élaborer une matrice pour le suivi de la mise en œuvre des décisions et un rapport est fait lors de chaque Sommet. La matrice a deux parties: la partie 1 doit être remplie par la Commission et la partie 2, par les États membres</li> <li>• Le COREP doit sensibiliser les États membres sur la nécessité de remplir la matrice et de faire rapport sur la mise en œuvre des décisions.</li> </ul>	<p>Commission de l'UA/COREP</p>	<p>Premier plan décennal pour le développement</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• La majeure partie de la mise en œuvre a lieu aux niveaux national et régional</li> <li>• Une évaluation des efforts des États membres pour mettre en</li> </ul>

RECOMMANDATIONS / CONCLUSIONS	Action menée/à entreprendre	ACTEURS PROPOSÉS	RESULTATS	CALENDRIER	OBSERVATIONS
					œuvre les décisions relatives à l'intégration est diffusée à des fins de sensibilisation.

**B. SUR « LA PRESTATION DES SERVICES ET LE RENFORCEMENT DES RELATIONS ENTRE LA COMMISSION DE L'UA ET LE COREP »**

	RECOMMANDATIONS/CONCLUSIONS	Action menée/à entreprendre	ACTEURS PROPOSÉS	RÉSULTATS	CALENDRIER	OBSERVATIONS
1	<p>Questions de capacité institutionnelle: Commission de l'Union africaine</p>	<p>a. Gestion des ressources humaines: système de recrutement transparent, professionnel et juste; simplification des procédures de rétention et de séparation; mise en œuvre du système de quotas; planification de la relève; gestion des compétences, avec les conséquences, les récompenses ou les sanctions appropriées; mobilité du personnel (dans le contexte de la structure approuvée),</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un examen structurel est en cours qui vérifiera tous ces aspects</li> <li>• La Commission de l'UA doit clarifier et donner les informations sur toutes les questions mentionnées dans la colonne précédente et les interventions spécifiques qu'elles ont nécessitées.</li> </ul>	<p>Commission de l'UA /COREP</p>	<p>Structures, outils de gestion des ressources humaines, procédures et méthodes de travail intégrés</p>	<p>Nécessité de veiller au bon fonctionnement du Sous-comité sur les questions administratives et budgétaires.</p>

	RECOMMANDATIONS/CONCLUSIONS	Action menée/à entreprendre	ACTEURS PROPOSÉS	RÉSULTATS	CALENDRIER	OBSERVATIONS
	<p>motivation et satisfaction dans l'exercice de la fonction et promotion du multilinguisme au sein du personnel de l'UA.</p>					
	<p>b. Examen de la structure de la Commission de l'UA en vue d'une meilleure efficacité dans l'exécution de son mandat, y compris l'examen de la structure de Maputo.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Fait partie de l'exercice de restructuration</b></li> <li>• <b>Exercice en cours entrepris par le Sous-comité sur les structures et des consultants</b></li> </ul>	<p>Commission de l'UA /COREP</p>			<p>Les nouvelles structures doivent s'enrichir de la rationalisation globale des travaux des organes de l'UA basés sur l'Agenda 2063 de l'UA et son premier plan décennal de mise en œuvre.</p>
	<p>c. Voir si le nombre actuel de Commissaires est adéquat (point soulevé dans le rapport Adedeji), par rapport au mandat de la Commission tel qu'énoncé dans l'Acte constitutif et les Statuts de la Commission</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Le processus en cours pour examiner le Règlement intérieur des organes décisionnels doit inclure cet aspect ;</b></li> <li>• <b>Les préparatifs pour la retraite ministérielle sont en cours et la retraite est prévue du 12 au 13 mai 2015 à Mekelle, en Éthiopie.</b></li> <li>• <b>ACBF est en train de faire l'évaluation des besoins en capacités de l'UA par rapport à la mise en œuvre de l'Agenda 2063 ;</b></li> <li>• <b>Nécessité d'établir un</b></li> </ul>	<p>Commission de l'UA /COREP</p>			<p>Cela a rapport avec l'ensemble de l'exercice de restructuration qui devrait aussi s'intéresser au nombre de portefeuilles et à l'examen des Statuts de la Commission</p> <p>L'exercice d'évaluation et de restructuration que fait l'ACBF doit être synchronisé avec l'exercice qu'est en train de mener la</p>

	RECOMMANDATIONS/CONCLUSIONS		Action menée/à entreprendre	ACTEURS PROPOSÉS	RÉSULTATS	CALENDRIER	OBSERVATIONS
			calendrier spécifique pour cet exercice d'évaluation.				Commission de l'UA.
		d. Renforcer les archives de l'UA pour assurer la continuité, la mémoire institutionnelle et la préservation de l'histoire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une proposition de projet a été élaborée pour faire revivre, revitaliser, moderniser et uniformiser les opérations et les services des archives de la Commission de l'UA</li> </ul>	Commission de l'UA			



		<p>e. Renforcer le Bureau du Secrétaire général en le dotant d'une structure, du personnel et de l'équipement appropriés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fait partie de l'exercice de restructuration</li> <li>• Nécessité d'indiquer clairement les insuffisances, la main-d'œuvre requise afin que priorité soit donnée à l'action par rapport à cette exigence ;</li> <li>• L'OSGC doit collaborer étroitement avec le Consultant pour réaliser une structure appropriée</li> <li>• Réduire le nombre de points de l'ordre du jour pour mettre l'accent sur les questions essentielles et réduire le nombre et la fréquence des réunions et en fusionner quelques-unes</li> <li>• La Commission de l'UA doit respecter le calendrier de soumission des rapports et le COREP doit les examiner dès qu'ils sont prêts.</li> <li>• Pendant les réunions, nécessité de s'en tenir au temps convenu et ne pas prolonger inutilement</li> <li>• Réduire le nombre d'orateurs y compris lors des cérémonies</li> </ul>	<p>Commission de l'UA en coopération avec le COREP et son Sous-comité sur les structures et sur les questions administratives, budgétaires et financières (ABF)</p>	<p>Bureau efficace</p>	<p>En tant que priorité</p>	<p>L'OSGC est critique étant donné son mandat et il est important qu'il soit doté de la capacité de travailler effectivement et efficacement.</p>
--	--	---	--	---	------------------------	-----------------------------	---

		f. Renforcer la Direction des conférences, y compris les services d'impression, de traduction et d'interprétation, pour assurer une distribution rapide des documents dans toutes les langues de travail de l'UA	<p><b>d'ouverture.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivre avec le Bureau du Vice-président pour le rapport</li> <li>• Nécessité de coordination avec l'OSGC dans ce processus</li> <li>• Fournir un personnel suffisant et compétent</li> <li>• Fournir l'équipement nécessaire</li> <li>• Veiller à rationaliser les réunions</li> </ul>	Commission de l'UA en coopération avec le COREP et ses Sous-comités pertinents (Structures et ABF)	Système efficace		La supervision globale devrait être faite par le Bureau du Vice-président mais il est important que cela soit fait en collaboration avec l'OSGC qui remplit les fonctions de secrétaire au nom de la Commission de l'UA
2	Questions de capacité institutionnelle: Comité des Représentants permanents	a. Fournir des services de Secrétariat au COREP et au CPS ainsi qu'un espace bureau pour les présidents du COREP et du CPS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer la capacité du Bureau du SG de la Commission par la main-d'œuvre nécessaire pour les besoins du COREP et des plus hautes instances décisionnelles (Conseil exécutif et Conférence); -fait partie de l'examen de restructuration</li> <li>• La Commission de l'UA veillera à fournir un espace bureau parmi les installations de bureaux disponibles, aux présidents du COREP et du CPS ;</li> <li>• Nécessité de rationaliser le travail de tous les organes y compris les procédures</li> <li>• Nécessité de</li> </ul>	Commission de l'UA en coopération avec le COREP et ses Sous-comités pertinents (Structures et ABF)	Meilleure méthode de travail et meilleure coordination entre les organes	Continu	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le COREP étant l'organe qui prépare les sessions du Conseil exécutif qui mènent à la Conférence, doit être un organe efficace qui veille à ce que les travaux des organes supérieurs soient suffisamment facilités</li> <li>• La question du quorum doit être efficacement réglée puisque tous les États membres sont censés être représentés de manière</li> </ul>

			<p>rationaliser les partenariats et donc de finaliser l'étude.</p>				<p>permanente à l'UA ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Si nécessaire, le Règlement intérieur doit être revu pour que cette question récurrente soit réglée de la manière la plus appropriée</li> </ul>
	<p>b. Davantage de débats thématiques au sein du COREP sur les questions stratégiques et de fond, pour un débat nourri et approfondi des questions avant qu'elles ne soient soumises au Sommet</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le COREP doit faire des propositions en collaboration avec la Commission, pour suggérer quelques sujets stratégiques qui doivent être débattus, en particulier à la lumière des décisions sur l'Agenda 2063.</li> <li>• Il est nécessaire que la Conférence discute des questions d'intégration (libre circulation des personnes, infrastructure), de paix et de sécurité, des accords et des décisions relatifs à la mise en œuvre, du financement de l'UA, des partenariats, entre autres questions qui seront identifiées</li> <li>• Il est nécessaire que les Commissaires de l'UA informent régulièrement le</li> </ul>	<p>Le Bureau du COREP avec le soutien du Bureau du SG de la Commission (OSGC) et de la Commission dans son ensemble</p>	<p>Un COREP efficace</p>	<p>Continu</p>	<p>Le COREP doit faire les recommandations appropriées avec l'aide de la Commission de l'UA</p>	

		<p>COREP des changements majeurs qui surviennent dans leurs domaines de compétence pour faciliter l'engagement constant et stratégique des États membres par rapport à ces changements ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nécessité de rendre systématique l'actuelle pratique selon laquelle les présidents mensuels du Conseil de paix et de sécurité tiennent le COREP informé afin d'assurer l'engagement constant de tous les États membres par rapport à ces importantes questions.</li> </ul>				
	<p>c. Soutien aux présidents des sous-comités par des experts techniques de la Commission de l'UA.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il a déjà été convenu que les Départements focaux sont affectés au service des Sous-comités du COREP pour fournir l'expertise de manière constante, en travaillant en étroite collaboration avec les présidents respectifs des Sous-comités selon leurs besoins.</li> </ul>	<p>Départements focaux concernés, en coordination avec les présidents des sous-comités</p>	<p>Des Sous-comités du COREP efficaces</p>	<p>Continu</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Puisque les Sous-comités sont composés de tous les États membres, ces derniers doivent pleinement participer pour que les débats du COREP sur les mêmes sujets soient plus légers et non répétitifs du fait de la participation de tous les États</li> </ul>

						<p>membres ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comme indiqué plus haut, la question du quorum doit être considérée réglée puisque tous les États membres sont représentés de manière permanente à l'UA, la Commission de l'UA doit quant à elle s'assurer que les réunions sont notifiées dans les délais fixés.</li> </ul>
	<p>d. L'évaluation des contributions des États membres devrait être en ligne avec le cycle budgétaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Fournir des renseignements opportuns sur l'état des contributions et envoyer des rappels en cas de besoin</b></li> <li>• Les États membres doivent payer leurs contributions à temps et respecter le règlement afin d'améliorer l'efficacité de l'Union ;</li> <li>• Nécessité de mettre en œuvre la décision sur l'examen du régime des sanctions ;</li> <li>• Nécessité d'une feuille de route claire sur la mise en œuvre de la décision de la Conférence sur les sources alternatives de</li> </ul>	<p><b>Commission de l'UA</b></p>	<p><b>Assurer le financement adéquat de toutes les activités de l'Union</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nécessité d'une utilisation judicieuse des fonds</li> <li>• Le COREP doit surveiller la mise en œuvre des décisions par la Commission de l'UA ainsi que ses activités à cet égard</li> </ul>	

			<p>financement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nécessité de rationaliser les domaines d'intervention des fonds des partenaires et d'assurer la comptabilité de ces fonds ; à cet effet, entreprendre une évaluation complète et transparente de leur utilisation et de leurs domaines d'intervention pour mesurer leur impact, la valeur ajoutée et les avantages qu'ils créent</li> <li>• Organiser au moins 2 réunions entre le COREP et la Commission de l'UA pour évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre des décisions</li> </ul>				
3	<b>Interface entre les Représentants permanents et leurs capitales</b>	a. Informations sur le calendrier des activités, des contributions et des mandats nécessaires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Informations fournies régulièrement au COREP par la Commission sur les nouveaux développements; la Commission doit tenir le COREP informé en temps opportun sur les questions émergentes et d'urgence</b></li> </ul>	La Commission de l'UA dans son ensemble, le Bureau du SG de la Commission en tant que bureau de coordination pour la communication avec les États membres			
4	<b>Méthodes de travail</b>	a. La détermination de l'orientation de la politique et du processus d'élaboration des politiques de l'Union	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Conformément à la Décision Assembly/AU /Dec. 567 (XXIV) sur la rationalisation des Sommets de l'UA et des méthodes de travail des</b></li> </ul>	AUC/OSGC/OLC en consultation avec le COREP	Un COREP efficace		La Retraite ministérielle prévue les 12 et 13 mai 2015 devra examiner toutes les propositions visant à rationaliser les Sommets de l'UA tel

		<p>incombe aux États membres sur l'autorité de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement.</p>	<p>organes de l'UA, proposer des mesures durables pour améliorer les méthodes de travail, rationaliser les agendas et les décisions des organes directeurs, la politique relative aux invitations adressées à des partenaires externes, une meilleure gestion du temps, réduire les événements en marge du Sommet / événements parallèles; revoir le règlement intérieur si nécessaire pour améliorer les méthodes et procédures de travail.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comme ci-dessus indiqué, insister sur la nécessité de prendre une décision sur un quorum permanent comme c'est le cas aux Nations Unies, du fait que les ambassadeurs sont des représentants permanents auprès de l'UA ;</li> <li>• Nécessité de trouver un moyen de garantir que les réunions du COREP se tiendront en l'absence des membres du Bureau afin d'assurer l'efficacité et</li> </ul>				<p>que demandé par la Conférence en janvier 2015 et un rapport présenté à la Conférence en juin 2015</p>
--	--	---	---	--	--	--	--

		<p>permettre aux États membres présents de remplir leurs mandats ; à cet effet, revoir l'actuel Règlement intérieur pour prendre en compte une telle situation.</p>				
	<p>b. Rapports et documents doivent être préparés à temps, dans les langues de travail appropriées</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les Départements doivent respecter les délais donnés par l'OSGC de temps à autre. Les documents doivent être fournis aux États membres au moins 30 jours avant les réunions du Sommet, 5 jours pour les réunions habituelles du COREP. Les documents prêts pour les débats du COREP doivent être immédiatement distribués sans attendre les réunions préparatoires marathon qui précèdent le Sommet</li> </ul>	<p>La Commission de l'UA dans son ensemble; OSGC doit coordonner</p>			
	<p>c. Les décisions et les conclusions arrêtées par les États membres et les organes directeurs lors de réunions ne doivent pas être modifiées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les résumés faits à la fin de chacune des réunions du COREP et acceptés par le COREP ne doivent plus être modifiés ; étant entendu que les organes supérieurs à savoir, le Conseil exécutif ou la</li> </ul>	<p>La Commission de l'UA dans son ensemble; OSGC doit coordonner</p>			



			<p>Conférence peuvent revoir les propositions / recommandations selon leurs prérogatives pour prendre leurs décisions finales.</p>				
--	--	--	--	--	--	--	--

6	<p><b>Rationalisation des programmes du Sommet pour en améliorer l'efficacité</b></p>	<p>a. Rationalisation des programmes des deux sommets annuels, en inscrivant dans l'agenda du Sommet de janvier toutes affaires de politiques, de réflexion, laissant au Sommet de juillet la mise en œuvre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>La Commission de l'UA présentera des propositions au moment opportun</b></li> <li>• <b>Nécessité de limiter le nombre d'orateurs lors des cérémonies d'ouverture et de clôture conformément au Règlement intérieur et de laisser tomber les anciennes pratiques</b></li> <li>• <b>Nécessité de veiller à ce que les réunions commencent et s'achèvent à temps, et de respecter les délais de temps (3 minutes pour le COREP et le Conseil exécutif et 5 minutes pour la Conférence, seules les personnes devant faire des communications peuvent disposer de 7 à 10 minutes)</b></li> <li>• <b>Nécessité de revoir dans un esprit critique la liste des invités notamment <i>les invités spéciaux, y compris les paramètres et la fréquence de leur participation pour éviter d'avoir toujours les mêmes invités et en particulier dans le cas où les États membres sont engagés dans des</i></b></li> </ul>	<p>La Commission de l'UA et le COREP doivent s'entendre sur les questions à proposer pour chacun des deux Sommets annuels, pour recommandation au Conseil exécutif.</p>	<p><b>Méthode de travail efficace</b></p>	<p>continu</p>	<p>Travail en cours</p>
---	---	--	--	---	---	----------------	-------------------------

*entretiens bilatéraux au cours du Sommet, perturbant ainsi leur pleine participation aux débats de l'UA; ces accords bilatéraux devraient être organisés en dehors des locaux où se tiennent les réunions de l'UA*

- Nécessité d'examiner la question de prise de parole des présidents nouvellement élus. À cet égard, seuls les présidents sortants pourraient prendre la parole;
- Nécessité de revoir la fréquence des réunions des sous-commissions de la Conférence et du Conseil exécutif
- Nécessité de revoir le nombre d'événements parallèles / en marge et les exigences de la participation des chefs d'État et de gouvernement, en particulier ceux organisés par les États non membres
- Il faut s'assurer que c'est la Commission de l'UA, et non pas le personnel des États membres concernés, qui prépare le

			<p>premier projet de discours et les notes pour guider la discussion pour le président de l'Union lorsque ce dernier doit prendre la parole au nom de l'UA pour s'exprimer sur des questions de l'UA lors de conférences de presse ou devant un public étranger</p>				
		<p>b. Améliorer les processus de prise de décisions en mettant en œuvre et en s'appuyant sur la décision du Sommet de 2011 à Malabo qui approuve les directives sur la préparation, l'adoption et la présentation de rapport sur la mise en œuvre des décisions. Améliorer la gestion de la rédaction par le développement des termes de référence, pour permettre aux États membres de s'approprier pleinement le Comité de rédaction, pour qu'il y ait cohérence et intégrité dans les décisions présentées à différents organes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Mise en œuvre progressive obtenue.</b></li> <li>• <b>Nécessité d'améliorer au fur et à mesure que nous avançons vers le plein respect des directives adoptées à Malabo par Décision EX / CL / Dec. 650 (XVII) (juillet 2011)</b></li> </ul>	<p>Commission de l'UA/OSGC</p>			<p>La majeure partie de la mise en œuvre a lieu au niveau national</p>

		lors des Sommets.					
	c.	Rationaliser les réunions des comités de la Conférence et du Conseil exécutif, comme le Sommet du Mécanisme africain d'examen par les pairs, le Comité des Dix, le Comité des chefs d'État et de gouvernement sur les changements climatiques (CAHOSCC), le Comité ministériel sur les candidatures, le Comité ministériel ad hoc sur le barème des contributions, qui doivent devenir annuels, et non plus se tenir lors de chaque Sommet, et le Comité d'orientation des chefs d'État et de gouvernement (HSGOC) du NEPAD qui se tiendra une fois lors d'un Sommet et une fois dans un autre pays membre de HSGOC	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Nécessité de continuer de proposer la même ligne d'action, bien que certains comités continuent d'insister qu'ils devraient se réunir comme cela est arrivé lors du Sommet de janvier 2015;</b></li> <li>• <b>La Commission de l'UA et le COREP doivent faire des propositions spécifiques quant aux réunions des Comités</b></li> </ul>	Commission de l'UA/COREP			Un projet sera présenté au Comité avant d'être présenté aux organes supérieurs
	d.	Rationaliser le temps alloué aux orateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Poursuivre les efforts visant à limiter les</b></li> </ul>	Commission de l'UA/OSGC			

	<p>invités, aux différents observateurs et invités afin d'assurer une plus grande efficacité des Sommets et réduire le nombre de manifestations parallèles lors des Sommets. Les invités doivent participer à la session d'ouverture seulement, et il faut décourager les réunions bilatérales dans les locaux du Sommet.</p>	<p><b>interventions des orateurs invités par le strict respect de l'Article 10 du Règlement intérieur, sauf dans des situations où le thème débattu apporte une valeur ajoutée et des avantages évidents</b></p>				
	<p>e. Assurer aux événements parallèles une plus grande implication des principales parties prenantes de l'UA - les femmes, les jeunes, les entreprises, la société civile, et s'assurer que les organismes et institutions spécialisées de l'UA ainsi que les institutions régionales sont présentés au cours de ces réunions.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ceci sera exécuté pendant que nombre de manifestations parallèles seront réduites afin de ne pas surcharger l'ordre du jour du Sommet et d'éviter la prolifération des décisions qui ne peuvent être mises en œuvre</li> </ul>	Commission de l'UA/OSGC			<p>Une proposition sera soumise avant le prochain Sommet</p>
	<p>f. Opérationnalisation des Comités</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CTS sont opérationnels.</li> </ul>	Commission de l'UA / Tous les			

		techniques spécialisés (CTS)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rationaliser l'ordre du jour des différents CTS en fonction des priorités de 2015-2016, du Plan stratégique 2014-2017 et de l'Agenda 2063</li> </ul>	départements focaux doivent coopérer étroitement pour une meilleure harmonisation			
7	<b>Communications</b>	<p>a. Communications avec les citoyens africains: souligner auprès des ministres, institutions régionales et secteur privé concernés, la nécessité de bulletins d'information réguliers sur les programmes de l'UA sur les radiodiffusions nationales et privées, afin que l'UA informe, communique et implique les citoyens africains</p>	<p>1. Lien avec les États membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Point à confier au CTS sur la communication et les TIC pour sensibiliser les ministres à ouvrir leurs services publics de radiodiffusion sur des bases régulières aux activités, messages et programmes de l'UA.</li> <li>• Note verbale à tous les États membres (EM) qui ne l'ont pas encore fait, pour qu'ils nomment un fonctionnaire / diplomate au sein de leurs ambassades à Addis-Abeba comme point focal chargé de la communication et de l'information. Le point focal de communication de l'État membre sera l'interface entre l'État membre et l'UA (DIC). Chargé de collaborer étroitement</li> </ul>	<p>Groupe de communication DIC / Commission de l'UA / Personnes focales de la communication des États membres ECOSOCC</p>			

			<p>avec la DIC, il / elle suivra les activités de l'UA, collectera et enverra les informations utiles à la radiodiffusion locale. Ce « mécanisme » spécifique renforcera le système de communication de l'UA.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Note verbale aux ministres en charge de l'Information et de la Communication (médias) de tous les EM de l'UA désireux de réserver au moins une tranche de leurs antennes publiques aux programmes spéciaux dans des occasions particulières: Sommets de l'UA, Journées de l'UA, Journées africaines</li><li>• Les EM (radios publiques et agences nationales) doivent accréditer une équipe de journalistes à l'UA, comme le font les plus grands médias. À ce jour, seuls l'Éthiopie, le Kenya et le Nigeria ont accrédité des</li></ul>			
--	--	--	---	--	--	--



			<p>journalistes qui sont basés à Addis-Abeba, tandis que les médias internationaux les plus importants ont leurs propres bureaux à Addis-Abeba (Reuters, VOA, AFP)</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Organiser un atelier de sensibilisation (séance d'information) pour les ambassadeurs auprès de l'UA à Addis-Abeba.</li><li>• Signer un protocole d'entente avec les radiodiffusions privées qui font des affaires et sont moins motivées par l'image et la visibilité de l'UA que par leur propre entreprise. Ce devrait être un partenariat gagnant - gagnant.</li></ul> <p>2. Lien avec les organisations de la société civile (OSC)</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Par l'intermédiaire de l'ECOSOCC: Organiser des campagnes de sensibilisation pour la contribution active des OSC africaines sur le continent et la</li></ul>				
--	--	--	--	--	--	--	--

			<p>diaspora dans la visibilité de l'UA.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Créer un groupe noyau de journalistes sympathisants de l'UA dans le cadre de la liaison avec les médias ; ce sera un groupe de journalistes de la radio et de directeurs généraux de télévision / maisons de presse / maisons de la radio etc. nationales au niveau national.</li><li>• L'UA doit produire des programmes et des documentaires audio et vidéo sur l'UA qui doivent être distribués aux ministres de la Communication via le COREP.</li><li>• Assurer la liaison avec les organisateurs de l'événement dans les territoires nationaux lorsque la délégation de l'UA participe ou organise une réunion dans l'État membre, afin de fournir une large couverture et des programmes télévision/ radio en</li></ul>				
--	--	--	--	--	--	--	--

		direct sur des questions thématiques qui seront abordées par les personnes ressources de la Commission de l'UA.				
	b. Investissements dans la technologie et meilleure utilisation de celle-ci pour favoriser l'efficacité des communications de la Commission de l'UA, du COREP et du Siège de l'UA.		<b>Commission de l'UA/MIS</b>			
	c. Assurer la distribution en temps opportun des documents et des rapports dans toutes les langues de travail de l'UA.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les documents officiels de l'UA reçus par la DIC sont affichés sur le site Web de l'UA en temps opportun et disponibles et peuvent être aisément téléchargés par tous les utilisateurs si nécessaire. La DIC diffuse des e-mails des services de l'information à toutes les ambassades dès qu'un communiqué de presse ou toute note d'information sont émis. Les e-mails alertent également les Ambassades des EM sur les produits audio, visuels et en direct</li> </ul>	<b>DIC</b>			
	d. Pour améliorer la	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prière de voir le point 1</li> </ul>	Commission de l'UA			

	<p>mise en œuvre des décisions de l'UA et la vulgarisation du programme d'intégration, les États membres doivent être encouragés à mettre en place des mécanismes de communication, de mise en œuvre et de suivi au niveau national</p>	<p>ci-dessus</p>	<p>/COREP</p>			
	<p>e. Ajouter des pages Web pour les présidents de l'UA et du COREP sur le site de l'UA, y compris des informations sur les présidents précédents.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ceci est déjà fait pour le Bureau de la Présidente</li> <li>• Dès que le Bureau du COREP sera installé, le COREP pourra avoir lui aussi son site Web</li> </ul>	<p>Commission de l'UA/COREP</p>			
	<p>f. La Commission doit tenir des réunions mensuelles d'information et la Présidente, le Vice-président et les Commissaires de la Commission doivent tenir des réunions régulières/trimestrielles pour informer le COREP.</p>	<p>En cours</p>	<p>La Commission de l'UA en coordination avec le COREP</p>			

8	Égalité femme	homme-	a. Impliquer davantage les femmes dans la médiation et la diplomatie préventive afin d'améliorer l'image de l'UA en tant que championne de l'égalité homme-femme. b. Veiller également à ce que les femmes apportent leur contribution dans l'ensemble de la sphère socio-économique et aux efforts politiques.	En cours	WGDD et PSD doivent proposer des voies et moyens		
---	------------------	--------	--	----------	--	--	--

2015

# Draft matrix of modalities for implementation of the conclusions of the 4th joint retreat of the AUC and the PRC

African Union

African Union

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/4721>

*Downloaded from African Union Common Repository*